

Département de la
Haute-LoireArrondissement
D'YSSINGEAUXCommunauté de
Communes
LOIRE SEMENE**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 20/09/2022
DECISION N° 20220920_B_091

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS Nathalie JOLIVET,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique

**Objet : ZA de Bramard : Attribution du marché de défrichage, d'abattage et
de libération d'emprise de la future ZA de Bramard (11 ha) sur la commune
de Saint-Didier-en-Velay (43140)**

Le Bureau,

N° 20220920_B_091

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'attribution du marché concernant le déboisement de la ZA
de Bramard auprès de l'entreprise **TRV – La Grange du Bois – 43140
SAINT-DIDIER-EN-VELAY** pour :
- un montant de travaux de 159 395.60 € HT
- un montant de recette travaux de 234 327.60 € HT
- un montant bénéficiaire Communauté de Communes de 74 931.70 € HT
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit marché

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 20 septembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

